



éditorial

Après l'été 2026, renforcer la filière face aux défis climatiques

Cet été restera marqué, pour notre filière, par des épisodes caniculaires d'une intensité et d'une répétition inédites. Au plus fort de la crise, entre le 17 et le 30 juin, les éleveurs bretons, normands et ligériens ont dû faire face à une surmortalité importante dans leurs élevages. Une situation qui a rapidement saturé les outils d'équarrissage et provoqué des situations compliquées sur le terrain.

La canicule du mois juin, même avec la mobilisation de dispositifs de crise, exceptionnels, alternatifs à l'équarrissage, a révélé les limites d'un système en période extrême : une information encore trop tardive entre équarrisseurs et éleveurs, un manque d'anticipation dans l'identification des solutions d'enfouissement, une saturation des capacités de collecte et de stockage.

Mais nous ne devons pas nous arrêter à ce constat. La première responsabilité de notre filière est de protéger les animaux et de donner aux éleveurs les moyens de faire face à des épisodes qui pourraient devenir plus fréquents et plus intenses.

Beaucoup a déjà été fait. Nos élevages ont profondément évolué au cours des dernières années et les professionnels ont investi dans la ventilation et la brumisation pour assurer le refroidissement des bâtiments, la gestion de l'ambiance et la surveillance des animaux. Pendant cet été difficile, ils ont une nouvelle fois démontré leur mobilisation et leur capacité d'adaptation. L'enjeu est désormais d'aller plus loin, en identifiant les équipements, les pratiques et les organisations qui ont permis de mieux résister à la chaleur et en les diffusant largement dans toute la filière.

C'est le travail que nous devons engager dès maintenant, avec tous les maillons : en élevage, avec l'adaptation des équipements de nos poulaillers, la formation des éleveurs et techniciens, le développement de la maintenance préventive et des solutions de secours, ainsi que le renforcement des capacités de stockage à température négative ; du côté d'ATM Avicole, avec l'étude des bonnes pratiques observées en Europe du Sud et la recherche de garanties de service minimal auprès de nos équarrisseurs ; et chez nos équarrisseurs eux-mêmes, avec l'amélioration de leurs process et une communication plus claire et plus rapide auprès des éleveurs.

La gestion de la ressource en eau et l'atténuation du changement climatique devront également rester au cœur de nos travaux, dans le cadre de notre démarche « Cap Volailles Françaises 2035 ». L'objectif est clair : renforcer durablement la résilience de notre filière face aux changements climatiques, tout en poursuivant nos engagements environnementaux.

Mais au-delà de ces adaptations techniques, indispensables, notre responsabilité collective est aussi de diffuser l'information. Communiquer en interne, pour que chaque maillon de la filière connaisse les bonnes pratiques et les dispositifs existants. Et communiquer à l'extérieur, vers le grand public et les pouvoirs publics, pour démontrer que notre filière ne subit pas ces épisodes sans réagir : elle s'organise, elle apprend, elle s'adapte. C'est cette capacité à prouver notre sérieux et notre anticipation qui consolidera, demain, la confiance dans notre modèle d'élevage.

Jean-Michel SCHAEFFER
Président d'ANVOL



Suivez nos actualités sur : <https://interpro-anvol.fr>

ZAC Atalante Champeaux – 3 allée Ermengarde d'Anjou – 35000 RENNES – 02 99 60 31 26
7 rue du Faubourg Poissonnière – 75009 - PARIS

LOI D'URGENCE AGRICOLE : CE QUI CHANGE POUR LA FILIÈRE VOLAILLE DE CHAIR

La loi d'urgence pour la protection et la souveraineté agricoles est désormais applicable.

Elle a été promulguée le 18 août par le président de la République et publiée au Journal officiel le 19/08/2026.

Une victoire pour l'élevage : vers un cadre juridique simplifié

Le texte habilite le Gouvernement (article 17) à créer, par ordonnance et dans un délai de six mois, un régime de police environnementale propre à l'élevage, distinct de celui des installations classées pour l'environnement (ICPE). L'objectif affiché est de simplifier les procédures et de sécuriser juridiquement les éleveurs, il vise notamment à harmoniser les seuils au-delà desquelles une enquête publique et une évaluation environnementale sont obligatoires, avec les seuils européens, à savoir 85 000 volailles de chair, contre 40000 aujourd'hui. Le Conseil constitutionnel a validé le principe de cet article, mais a censuré le volet qui limitait la participation du public aux seules personnes justifiant d'un intérêt direct à agir, jugé contraire à la Charte de l'environnement et donc à la Constitution.

Volet sanitaire : un chantier stratégique pour nos adhérents

La loi habilite aussi le Gouvernement à réformer par ordonnance, dans un délai porté à douze mois afin de laisser le temps aux Assises du sanitaire animal d'aboutir, l'ensemble du système de prévention, de surveillance et de lutte contre les dangers sanitaires. Parmi les chantiers annoncés figure la définition des modalités de financement de ces mesures entre l'État et les autres acteurs concernés, y compris les possibilités de mutualisation des contributions des organisations interprofessionnelles et l'élargissement du périmètre d'action du FMSE. C'est un sujet qu'Anvol suivra avec la plus grande attention, dans un contexte marqué par la situation budgétaire de l'Etat et son appui essentiel dans la lutte contre l'influenza aviaire notamment.

Importations et origine : des leviers renforcés

La loi élargit les pouvoirs de l'État pour suspendre ou encadrer, dans l'attente d'une décision de la Commission européenne, l'importation de denrées contenant des résidus de substances phytopharmaceutiques ou de médicaments vétérinaires retirés du marché européen pour des raisons sanitaires ou environnementales.

Côté indication de l'origine et approvisionnement local, la restauration collective publique devra intégrer davantage de produits sous signes de qualité, avec une part sanctuarisée de 10 % de produits Label Rouge dans l'enveloppe des achats « Egalim » (sur les 50 % de produits éligibles), et un approvisionnement en viandes désormais quasi exclusivement d'origine UE. La loi entérine également l'éligibilité « Egalim » des produits de certification environnementale de niveau 2. L'affichage de l'origine obligatoire des viandes dans les produits transformés sera renforcé et élargi à plus de débouchés, notamment le commerce de détail. Anvol sera très attentive à la publication rapide des actes réglementaires qui permettront la concrétisation de ce dispositif.

Revenu et gouvernance interprofessionnelle

Le texte introduit une formule de révision automatique des prix fondée sur l'évolution des coûts de production, et étend le dispositif de « tunnel de prix » à toutes les filières qui souhaitent y recourir.

PROJET DE LOI D'URGENCE POUR LA PROTECTION ET LA SOUVERAINETÉ AGRICOLE



Cuisson des carottes dans la cantine centrale du Syrec (syndicat pour la restauration collective) à Gennevilliers.



VOYAGE DE PRESSE EN BRETAGNE : LA FILIERE VOLAILLE DE CHAIR OUVRE SES PORTES

Les 30 juin et 1er juillet, Anvol a emmené une quinzaine de journalistes à la rencontre d'acteurs bretons de la filière, sur six sites entre l'Ille-et-Vilaine, le Morbihan et les Côtes-d'Armor. Deux jours sur le terrain pour illustrer très concrètement le double objectif que s'est fixé la filière : renforcer sa couverture du marché français et poursuivre ses avancées en matière de pratiques durables.

Du poulailler à l'assiette : une première journée entre éleveurs et transformateurs



La première journée a démarré avec « Les Fermes de Janzé ». L'occasion de faire découvrir aux journalistes un ancrage territorial vieux de 250 ans, une unité de méthanisation collective (« Enerfées », 40 GWh/an de biogaz) et une filière où 65 éleveurs produisent déjà leur propre électricité solaire.

Les journalistes ont ensuite eu l'opportunité d'échanger avec Nicolas Giboire, éleveur de volailles fermière Label Rouge à Piré-Chancé, qui a pu notamment répondre aux questions concernant les mesures mises en place pour faire face aux coups de chaleur.

L'après-midi s'est poursuivie à Bignan (Morbihan), chez Celvia Charcuterie (Société Bretonne de Volaille – SBV, filiale du groupe LDC), où 230 salariés transforment chaque année environ 19 500 tonnes de produits crus et cuits. Un site qui a investi 38 millions d'euros en trois ans pour moderniser ses installations et réduire son empreinte carbone.



La journée s'est achevée à Trédion, sur l'élevage de Jérémie Choquet, où les journalistes ont pu voir de près une chaufferie biomasse, des panneaux solaires en toiture et une production annuelle de 1 900 tonnes de compost — autant d'illustrations concrètes de la transition énergétique à l'œuvre dans les fermes françaises. La gestion de la canicule a aussi été au cœur des échanges.



Jour 2 : performance industrielle et transition énergétique



Direction Lanfains (Côtes-d'Armor) pour la visite du site LDC Bretagne, qui emploie 330 salariés et traite chaque semaine 364 000 poulets, du poulet du quotidien au Label Rouge. 43 millions d'euros y ont été investis depuis 2014 pour améliorer le confort de travail et le bien-être animal, avec notamment un nouvel abattoir conçu entre 2022 et 2023.

Dernière étape à Iffendic, sur la ferme familiale de Chantal Lepage, qui élève des dindes certifiées Bleu-Blanc-Cœur. Une ferme emblématique de la recherche d'autonomie : éolienne de 2 MW installée dès les années 2000, unité de méthanisation depuis 2021, alimentation animale issue des cultures de l'exploitation.

Les messages clés du voyage

Au-delà des sites visités, ce voyage a permis de porter trois messages clés de la filière : d'une part, la réalité d'élevages français 4 à 5 fois plus petits que leurs homologues européens (40 000 volailles en moyenne, contre 125 000 dans l'UE) ; d'autre part, l'ampleur de la trajectoire "Souveraineté alimentaire" fixée à 2035 : 2 200 poulaillers à construire, 2,8 milliards d'euros d'investissements de l'amont à l'aval, pour faire reculer la part des poulets importés sous la barre d'1 sur 3, contre plus d'1 sur 2 aujourd'hui. Enfin, ces deux journées ont été l'occasion de mettre en avant les transitions engagées pour tous les maillons pour améliorer leur impact sur l'environnement et économiser les ressources.



Quelques exemples de retombées de presse



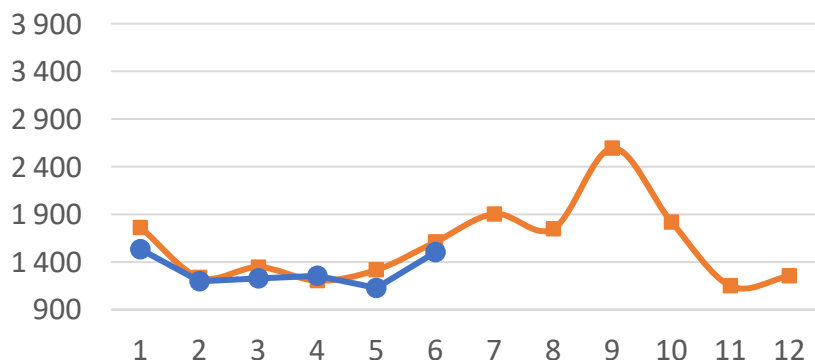


CHIFFRES FILIÈRE PINTADE



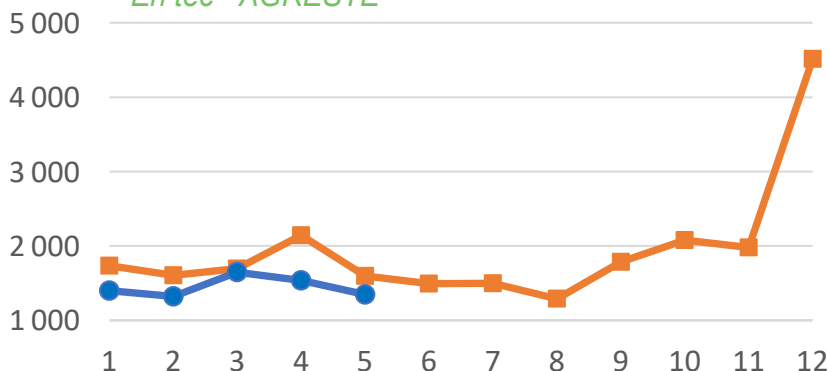
MISE EN PLACE MENSUELLE (FR)

En milliers de têtes / mois – SNA



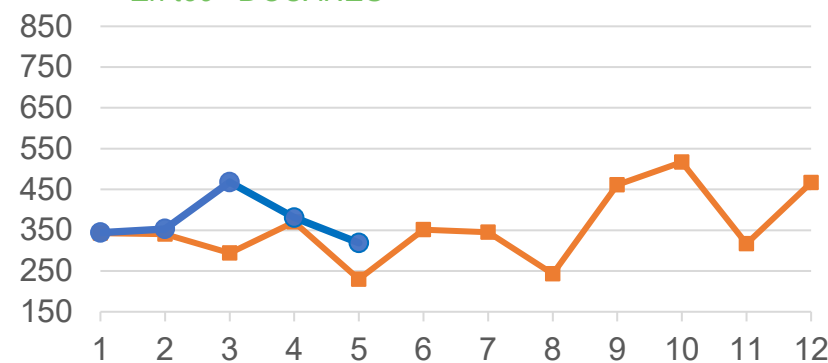
ABATTAGES CONTRÔLÉS

En tec - AGRESTE



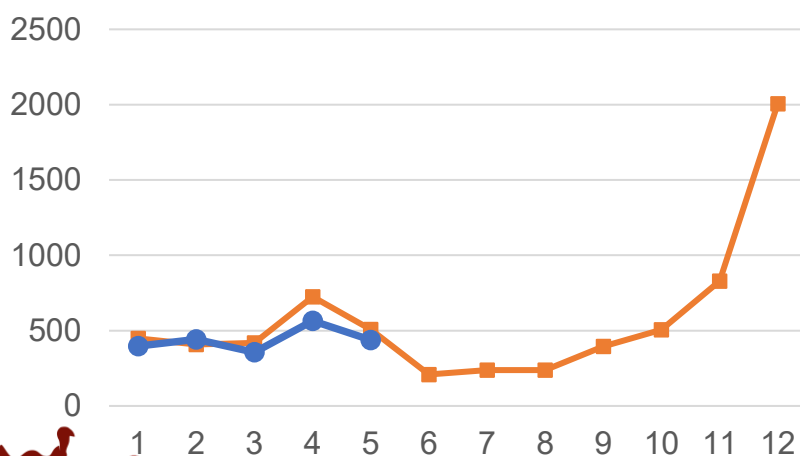
EXPORTATIONS

En tec - DOUANES



ACHATS DES MÉNAGES EN VOLUME (T)

En tonnes - KANTAR



Juin 2026

-6,6%

A / A-1

-7,5%

6 mois 2026/ 6 mois 2025

Cumulées sur le 1^{er} semestre 2026/1^{er} semestre 2025, les MEP sont en repli de près de 635000 pintadeaux. Par rapport au premier semestre 2019, les MEP sont en baisse de 22,2%. Dans le même temps, les MEP dans le cadre d'une OP Label Rouge diminuent de 8%.

En raison d'une évolution de la période d'enquête, les données du premier semestre 2026 peuvent être amenées à évoluer.

Mai 2026

-15,5%

A / A-1

-17,5%

5 mois 2026 / 5 mois 2025

Les volumes abattus sur les 5ers mois de 2026 / les 5ers mois de 2025 sont en baisse de 1.533 Tec. Par rapport aux 5ers mois de 2019, la baisse des volumes abattus atteint -39, %.

Mai 2026

+38,9%

A / A-1

+18,2%

5 mois 2026 / 5 mois 2025

Sur les 5 premiers mois de l'année, la dynamique des exportations reste positive avec une progression des volumes de 7,8% sur l'UE et de 34,4% sur les Pays Tiers à la faveur d'une baisse généralisée des prix, à l'exception de l'Allemagne où ils restent stables et de la Suisse (+9,2%). Sur cette période, les volumes progressent de près de 52% sur le RU.

Mai 2026

-13,7%

A/A-1

-12,3%

5 mois 2026 / 5 mois 2025

Dans un contexte d'augmentation des prix de l'ensemble des volailles fraîches +élaborés (+4,3%), les achats des ménages stagnent sur les 5 premiers mois de l'année. Sur cette période, l'évolution du prix en pintade reste la plus mesurée avec +3,5%, contre +7,3% pour le canard, +5,2% pour le poulet et +10,7% pour la dinde.

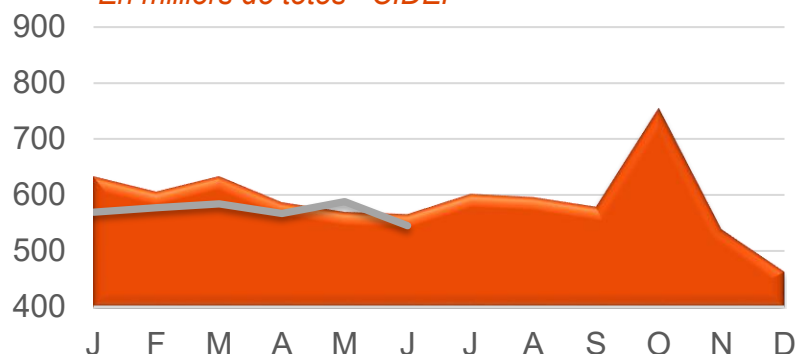
■ = Année 2025 ● = Année 2026





MISE EN PLACE HEBDOMADAIRE

En milliers de têtes - CIDEF



Juin 2026

- 7,3 %

A / A-1

- 5,2 %

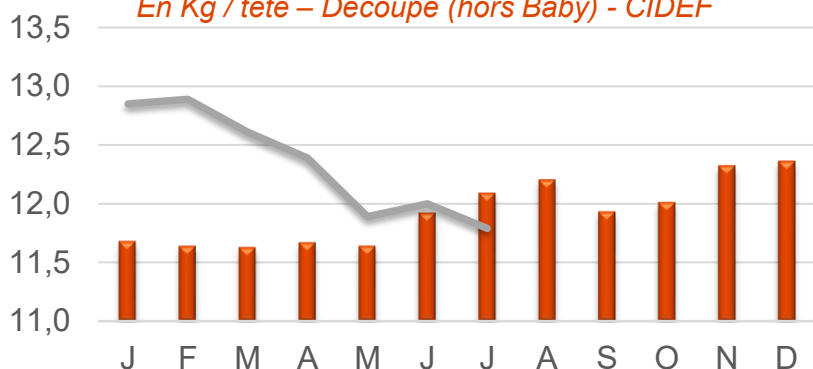
cumul 52 sem

Les mises en place globales s'élèvent à 545 milliers de têtes par semaine.

Une baisse tendancielle se présente sur les mois à venir comparée à 2025, avec une disponibilité réduite des dindonneaux.

POIDS MOYENS À L'ABATTAGE

En Kg / tête – Découpe (hors Baby) - CIDEF



Juillet 2026

- 2,5 %

A / A-1

- 1,7 %

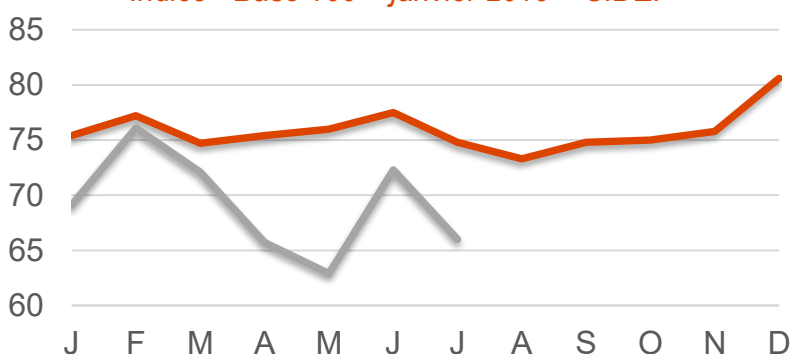
M / M-1

Le poids moyen à l'abattage se situe en juillet à 11,79 kg / tête.

Ce niveau a été en baisse depuis le pic de février et tend à se maintenir sur ce palier.

ABATTAGE DINDES

Indice - Base 100 = janvier 2019 – CIDEF



Juillet 2026

- 11,7 %

A / A-1

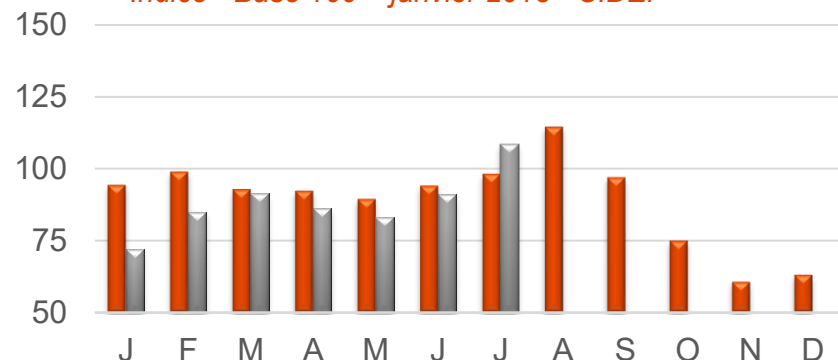
- 4,0 %

cumul 12 M

Les abattages sont en nette diminution à -8,4% en cumul depuis le début d'année, notamment à partir du printemps, limitant l'offre disponible.

STOCK DE VIANDE DE DINDE

Indice - Base 100 = janvier 2018 - CIDEF



Juillet 2026

+ 10,6 %

A / A-1

+ 19,2 %

M / M-1

Les stocks de viande de dinde remontent sur le mois de juillet, principalement en cuisse et en entier.



— = année 2025

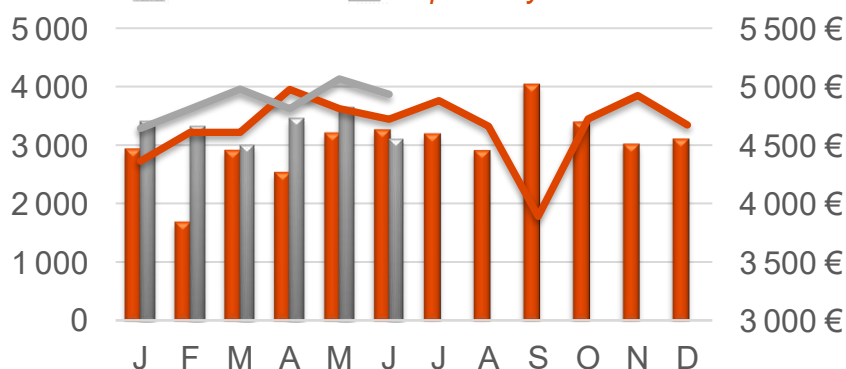
— = année 2026



CHIFFRES FILIÈRE DINDE

IMPORTATION UE

en tonnes et en prix moyen - DOUANES



Juin 2026

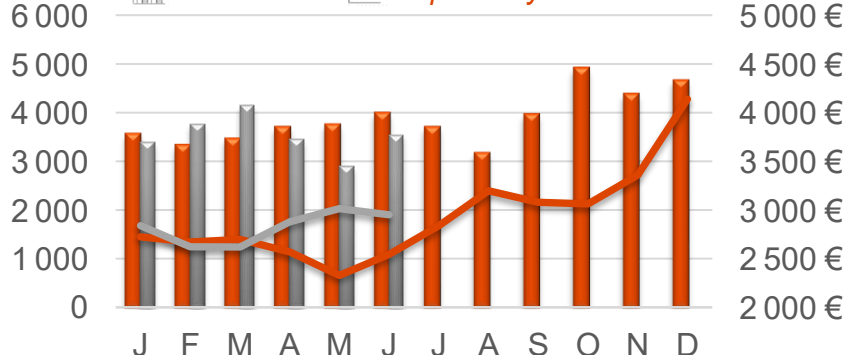
- 4,8 % (T)
A / A-1

+ 7,5 % (T)
Cumul 12 M

19 892 tonnes de dindes ont été importées sur les 6 mois de l'année (+ 2 368 tonnes comparé à 2025), avec une valeur moyenne de 4 874 € la tonne (+ 193 € à date par rapport à 2025).

EXPORTATION UE

en tonnes et en prix moyen - DOUANES



Juin 2026

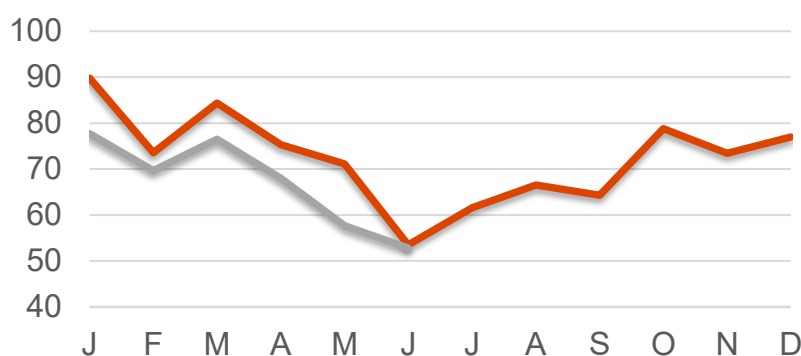
- 10,8 % (T)
A / A-1

+ 0,3 % (T)
Cumul 12 M

21 178 tonnes de dindes ont été exportées sur les 6 mois de l'année (- 550 tonnes comparé à 2025), avec une valeur moyenne de 2 821 € la tonne (+ 190 € à date par rapport à 2025).

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Indice - Base 100 = janvier 2020 – KANTAR FAM



Juin 2026

- 1,4 %
A / A-1

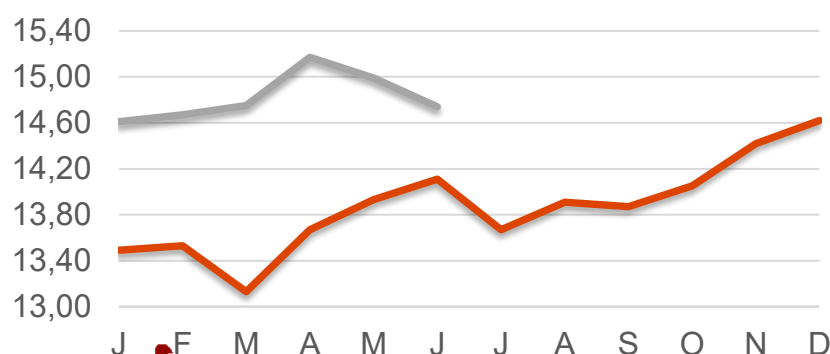
- 7,2 %
Cumul 12 M

La consommation de dinde au détail est en retrait sur le début d'année. Le prix moyen de la viande de dinde est à 12,72 €/kg avec un écart de 4,0 € avec le poulet.

Source Worldpanel by Numerator - FranceAgriMer

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Prix moyen Escalope de dinde en €/kg – KANTAR FAM



Juin 2026

+ 4,4 %
A / A-1

+ 6,2 %
Cumul 12 M

Avec un prix de l'escalope à 14,74 €/kg en juin, le prix moyen de l'escalope diminue depuis avril mais reste élevé par rapport à 2025.

Source Worldpanel by Numerator - FranceAgriMer

— = année 2025

— = année 2026



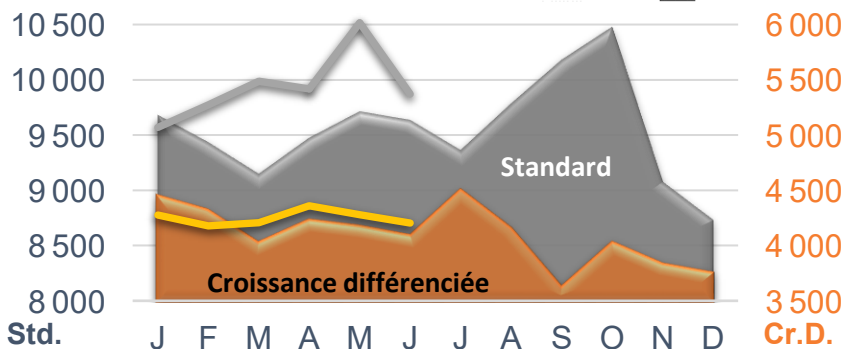


CHIFFRES FILIÈRE POULET



MISE EN PLACE HEBDOMADAIRE

En milliers de têtes - CIPC SNA 2026 2025



Juin 2026

+ 2,6 %

A / A-1

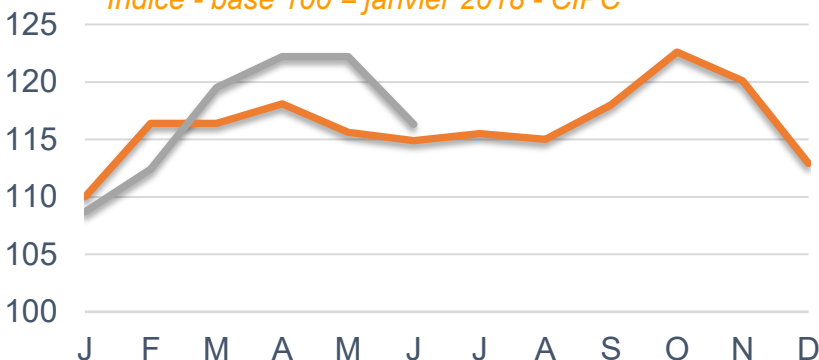
- 4,9 %

M / M-1

Les mises en place s'élèvent à 14,1 millions de têtes par semaine dont 9,9 millions en standard et 4,2 millions en croissance différenciée (incluant le CCP, l'ECC, l'Agriculture Biologique, le Label Rouge et le Fermier)

ABATTAGE STANDARD ET CERTIFIES

Indice - base 100 = janvier 2018 - CIPC



Juin 2026

+ 0,9 %

A / A-1

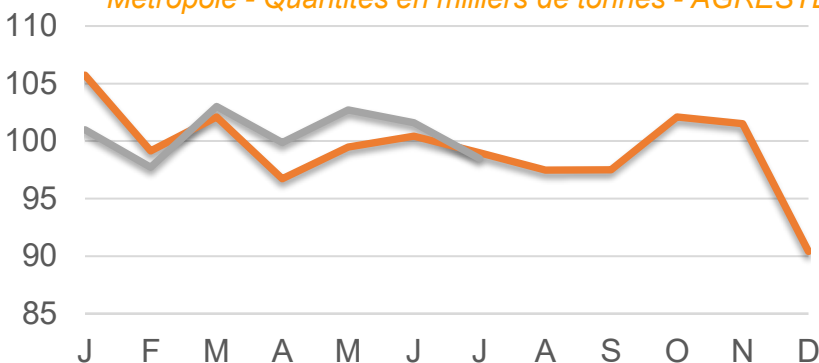
+ 3,3 %

Cumul 12 M

Les abattages ont augmenté de mars à juin, avec un poids moyen qui évolue en cumul 6 mois de +1,1% par rapport à 2025.

ABATTAGE POULETS DE CHAIR

Métropole - Quantités en milliers de tonnes - AGRESTE



Juillet 2026

- 0,5 %

A / A-1

+ 1,8%

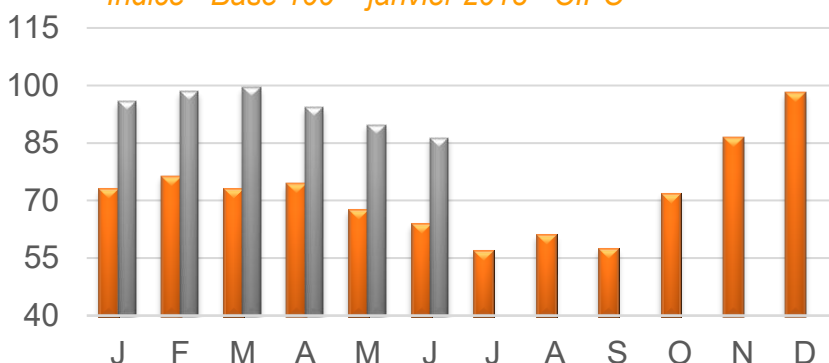
Cumul 12 M

Les abattages de poulets sont en repli dans un contexte de canicule et de surmortalité en élevages.

* Les données des abattages de poulets de chair en poids ont été révisées le 01/06/25 pour les années 2022 à 2025, à la suite de corrections apportées par certains abattoirs de volailles. Les données de production et de consommation de viande ont également été révisées en conséquence.

STOCK DE VIANDE DE POULET

Indice - Base 100 = janvier 2018 - CIPC



Juin 2026

+ 35,8 %

A / A-1

- 3,8 %

M / M-1

Le niveau de stocks est remonté depuis fin 2025, avec une tendance plus marquée en filet. Le rythme saisonnier a repris avec une baisse au cours de l'été.

— = année 2025

— = année 2026



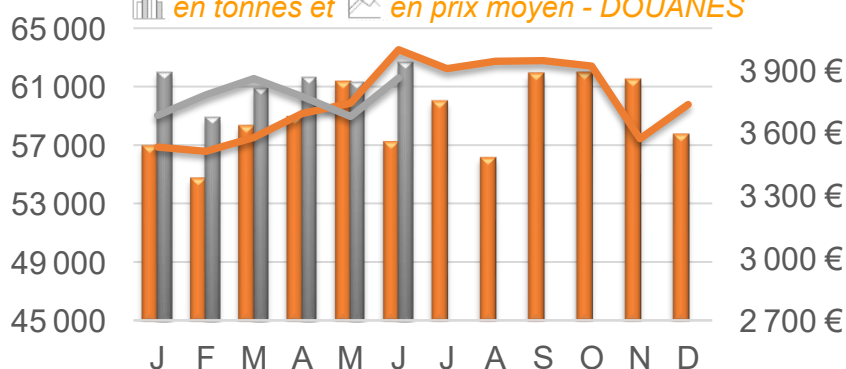


CHIFFRES FILIÈRE POULET



IMPORTATION UE

en tonnes et en prix moyen - DOUANES



Juin 2026

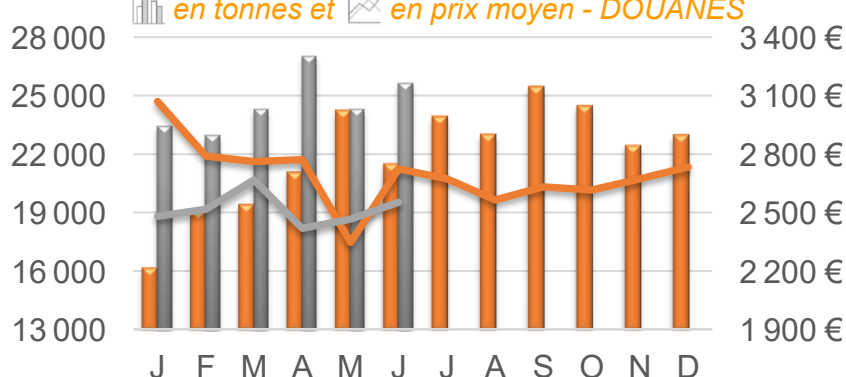
+ 9,4 % (T)
A / A-1

+ 8,5 % (T)
Cumul 12 M

367 421 tonnes de poulets ont été importées sur les 6 mois de l'année (+ 19 981 tonnes comparé à 2025) pour une valorisation moyenne de 3 772 € la tonne (+ 98 € à date par rapport à 2025).

EXPORTATION UE

en tonnes et en prix moyen - DOUANES



Juin 2026

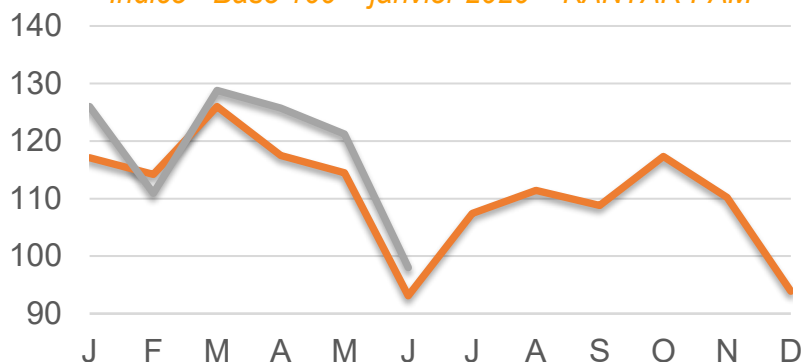
+ 19,5 % (T)
A / A-1

+ 26,3 % (T)
Cumul 12 M

147 681 tonnes de poulets ont été exportées sur les 6 mois de l'année (+ 26 521 tonnes comparé à 2025) pour une valorisation moyenne de 2 517 € la tonne (- 227 € à date par rapport à 2025).

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Indice - Base 100 = janvier 2020 – KANTAR FAM



Juin 2026

+ 5,2 %
A / A-1

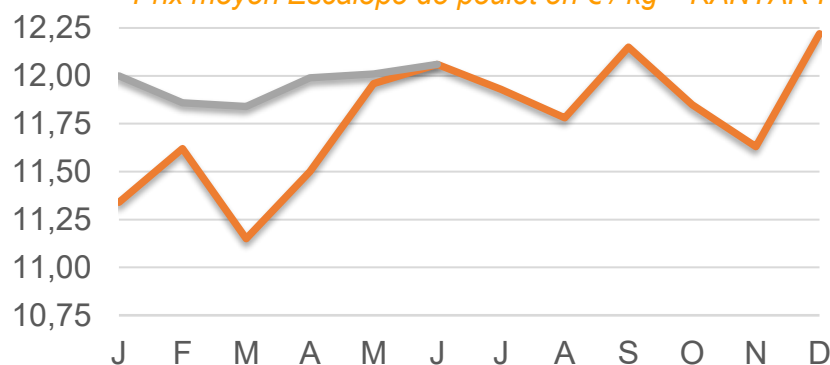
+ 3,2 %
Cumul 12 M

La consommation de poulet au détail augmente en cumul 12 mois mobile, à contrario des autres espèces de volailles en retrait. A noter une stabilité des élaborés de volailles à +0,2 %.

Source Worldpanel by Numerator - FranceAgriMer

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Prix moyen Escalope de poulet en €/kg – KANTAR FAM



Juin 2026

+ 0,3 %
A / A-1

+ 5,3 %
Cumul 12 M

Le prix du poulet PAC se fixe à 6,71 €/kg en juin, le prix de l'escalope à 12,06 €/kg et celui de la cuisse à 5,61 €/kg.

Source Worldpanel by Numerator - FranceAgriMer

— = année 2025

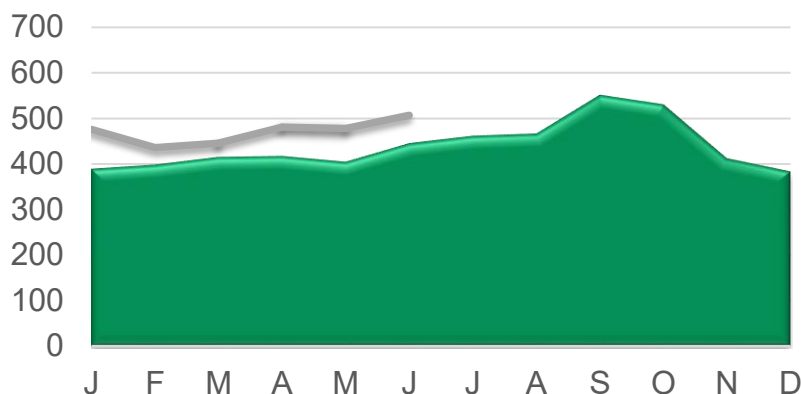
— = année 2026





MISE EN PLACE HEBDOMADAIRE

En milliers de têtes / semaine – CICAR



Mars 2026

+ 13,8 %

A / A-1

+ 9,4 %

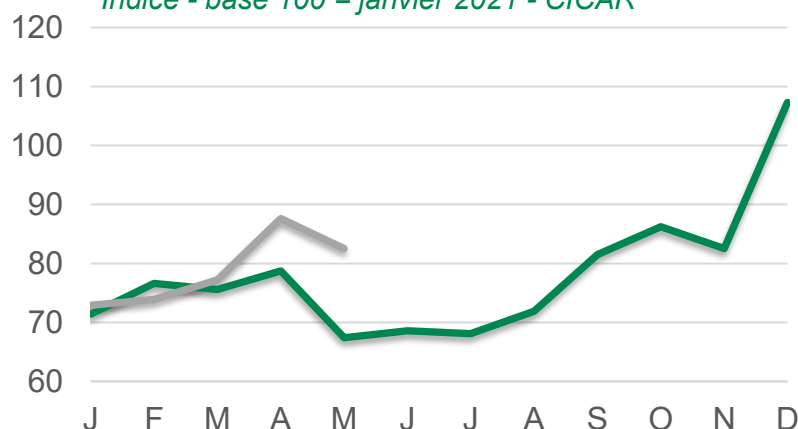
Cumul 12 M

Les mises en place s'élèvent à 507 milliers de têtes hebdomadaires.

Ce niveau de mises en place est nettement supérieur à 2025 mais reste inférieur à 2024 (-8% sur le 1^{er} semestre).

ABATTAGE CANARDS A RÔTIR

Indice - base 100 = janvier 2021 - CICAR



Juin 2026

+ 20,3 %

A / A-1

- 1,4 %

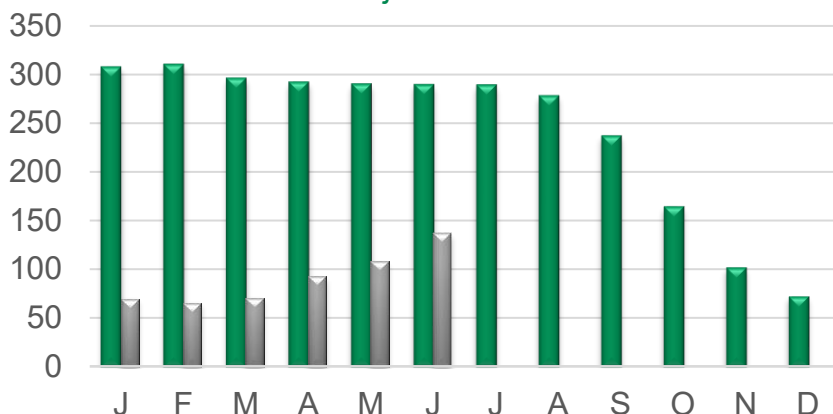
Cumul 12 M

Les abattages sont en net progrès depuis le mois de mars.

Sur le cumul 6 mois 2026 vs 2025 selon Agreste, le tonnage abattu est stable à -0,4% avec une hausse de 14% en canards à rôti et une baisse de -7% en canards gras.

STOCK DE VIANDE DE CANARD A RÔTIR

Indice - Base 100 = janvier 2018 - CICAR



Juin 2026

- 52,7 %

A / A-1

+ 27,1 %

M / M-1

Les stocks de viande progressent depuis le point bas de février 2026.

L'offre française est stable sur le début d'année, mais les importations augmentent de +24% en viande de canard sur 6 mois.



— = année 2025

— = année 2026

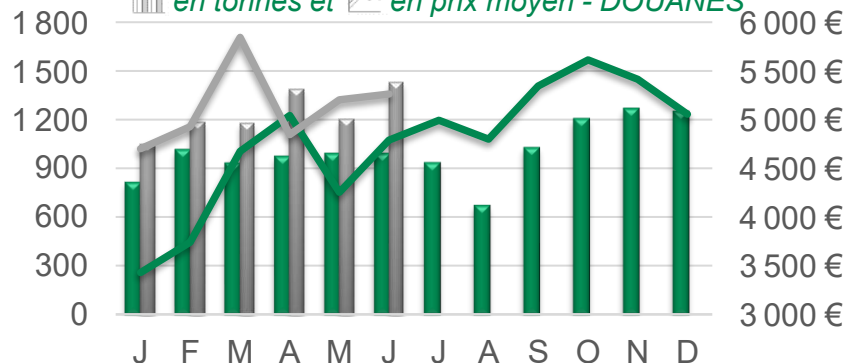


CHIFFRES FILIÈRE CANARD À RÔTIR



IMPORTATION

en tonnes et en prix moyen - DOUANES



Juin 2026

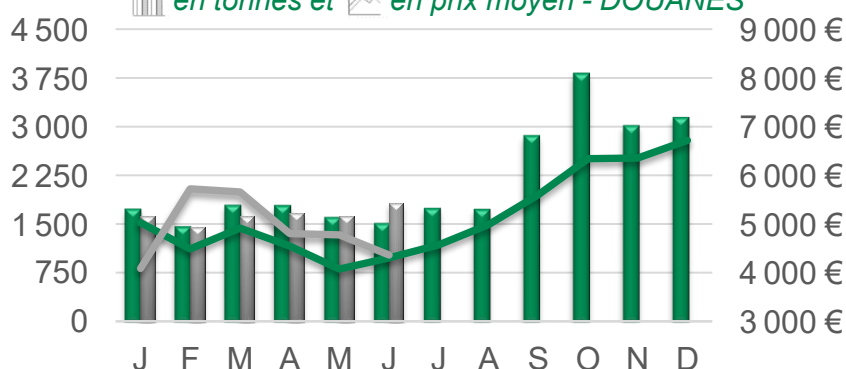
+ 45,3 % (T)
A / A-1

+ 12,6 % (T)
Cumul 12 M

7 427 tonnes de canards ont été importées sur les 6 mois de l'année (+ 1 736 tonnes comparé à 2025) pour une valorisation moyenne de 5 131 € la tonne (+ 809 € à date par rapport à 2025).

EXPORTATION

en tonnes et en prix moyen - DOUANES



Juin 2026

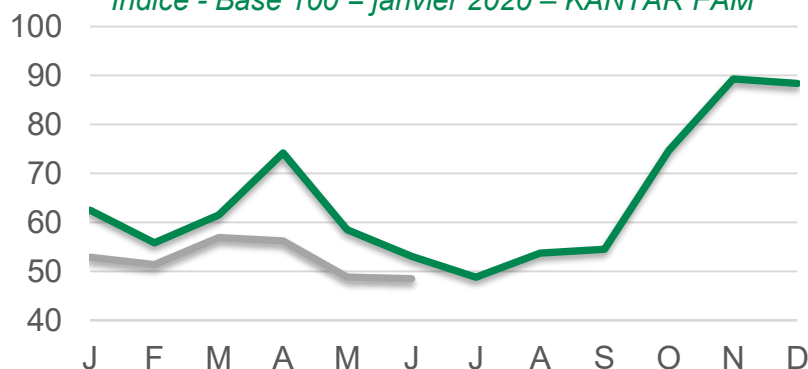
+ 22,3 % (T)
A / A-1

+ 6,2 % (T)
Cumul 12 M

9 775 tonnes de canards ont été exportées sur les 6 mois de l'année (+ 5 tonnes comparé à 2025) pour une valorisation moyenne de 4 900 € la tonne (+ 992 € à date par rapport à 2025).

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Indice - Base 100 = janvier 2020 – KANTAR FAM



Juin 2026

- 8,7 %
A / A-1

- 10,3 %
Cumul 12 M

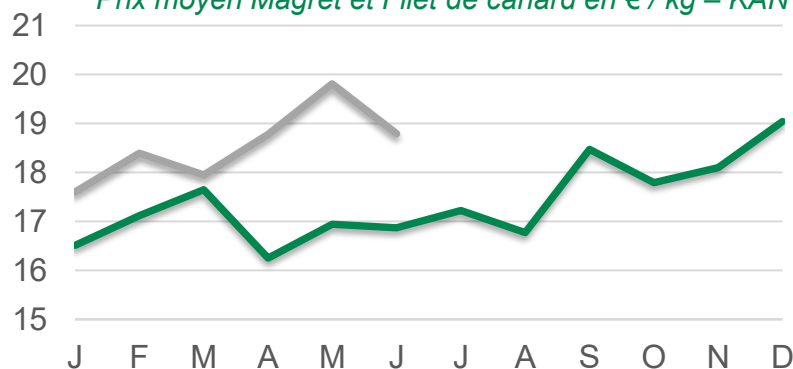
La consommation est en nette diminution par rapport au début 2025.

L'offre de magrets de canards est réduite en lien avec la baisse des abattages.

Source Worldpanel by Numerator - FranceAgriMer

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Prix moyen Magret et Filet de canard en € / kg – KANTAR FAM



Juin 2026

+ 11,4 %
A / A-1

+ 4,6 %
Cumul 12 M

Le prix du magret / filet stoppe sa hausse.

L'écart en faveur du filet, inférieur par rapport au magret est à 0,82 €/kg.

Source Worldpanel by Numerator - FranceAgriMer

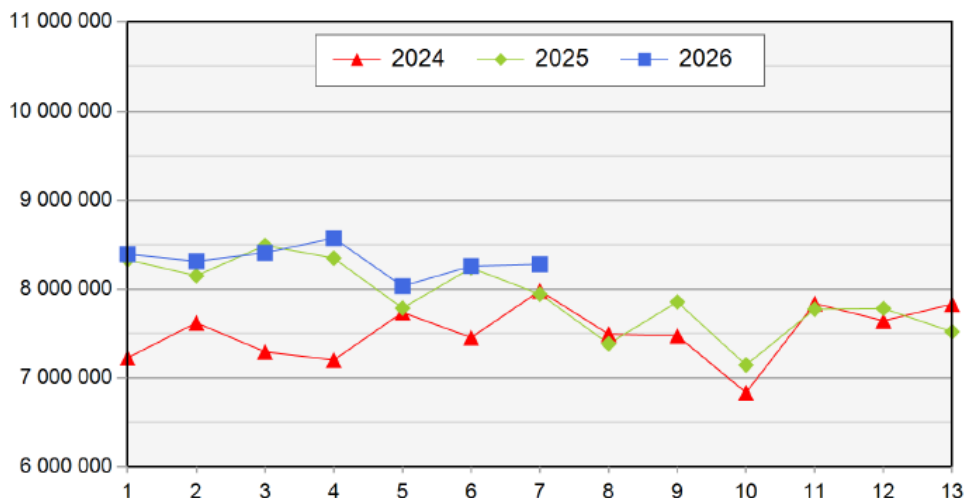
— = année 2025

— = année 2026



MISE EN PLACE DE POULETS LABEL ROUGE

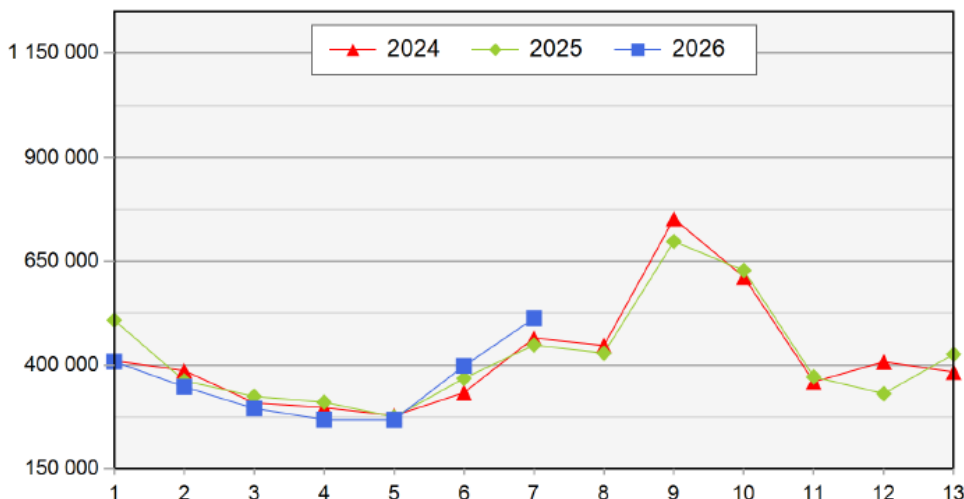
Estimations MEP en têtes / période (7 périodes) – SYNALAF



Pendant l'été 2026, les mises en place de poulet Label Rouge ont suivi les mêmes tendances que les deux années précédentes, en conservant le dynamisme observé depuis début 2026 (P7 : +4%/2025 +4%/2024)

MISE EN PLACE DE PINTADES LABEL ROUGE

Estimations MEP en têtes / période (7 périodes) – SYNALAF



Les mises en place de pintades LR augmentent sur le début de l'été 2026 (P7 +14%/2025 et +10%/2024)

MISE EN PLACE DE POULETS BIOLOGIQUES

Estimations MEP en têtes / période (8 périodes) – SYNALAF

Pendant l'été 2026, les mises en place de poulet bio ont augmenté par rapport aux années précédentes (P8 : +15%/2025 +10%/2024). Globalement, sur l'année 2026, les mises en place de poulet bio sont en hausse (8P : +3%/2025 +13%/2024).

NB: L'observatoire du Synalaf représente les filières organisées de volailles Bio en France, soit la majorité de la production hexagonale.

